

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne : Canada et Etats-Unis \$3.00 Union Postale \$6.00 Edition Hebdomadaire : Canada \$1.00 Etats-Unis et Union Postale \$1.50

Directeur : HENRI BOURASSA.

LE DEVOIR

Rédaction et Administration : 71A RUE SAINT-JACQUES MONTREAL. TELEPHONE : REDACTION : Main 7460. ADMINISTRATION : Main 7461

Qui sera Archevêque d'Ottawa ?

Les journaux annonçaient, hier soir, l'accession de Monseigneur l'Archevêque de Kingston au siège d'Ottawa. Nous croyons la nouvelle prématurée et, à moins de changement récent à Rome, improbable. Nous osons ajouter respectueusement que cette nomination serait regrettable. Monseigneur Gauthier, archevêque de Kingston, est un saint prélat, un homme distingué dont la personne et le caractère feraient honneur à tout diocèse canadien. Mais en dépit de son nom français, il est irlandais-écossais de sang et anglais d'éducation. Il comprend et parle difficilement le français. En deux mots, il n'a ni la formation ni la mentalité qui lui permettent de prendre un contact intime avec les fidèles d'un diocèse aux quatre-cinquièmes français, comme Ottawa; et par conséquent, il ne pourrait y faire tout le bien qu'un pasteur doit accomplir, et que l'Eglise toute entière, aussi bien que les fidèles commis à sa charge, ont le droit d'attendre du ministère apostolique. Un pasteur doit connaître ses brebis, afin que ses brebis le connaissent. Pour bien connaître ses ouailles, un évêque doit les connaître, et pour les connaître, il doit ressentir, d'instinct, ce qu'ils éprouvent. Or, le point de contact, la corde sympathique la plus forte et la plus intime, c'est, après la foi dans un même Dieu et une même Eglise, la communauté d'instincts, de sentiments et d'aspirations, née du sang, de la langue maternelle, des traditions ancestrales, en un mot, de tout ce qui constitue la race. Il faut bien reconnaître que chez beaucoup de gens, même prêtres ou évêques, la voix du sang parle parfois plus haut que le sentiment religieux. Tels des nôtres sont plus français que catholiques. Certains Irlandais catholiques, clercs ou laïques, semblent plus Irlandais que catholiques, et ce qui est moins excusable, plus anglicisants que les Anglais, protestants ou catholiques. Il en est résulté, dans plusieurs régions où canadiens-français et catholiques de langue anglaise vivent en communauté paroissiale ou diocésaine, un malaise, une irritation sourde, parfois même des conflits scandaleux, dont les ennemis de l'Eglise tirent seuls jouissance et profit. Je reviendrai demain sur ce sujet, tout pénible et périlleux qu'il soit, parce qu'à mes yeux, le devoir s'impose à tous ceux qui veulent la paix, la croissance et la grandeur de l'Eglise et du Canada, de rechercher les causes de ce malaise et d'en prévenir les conséquences désastreuses. Je m'efforcerais de faire cette étude avec impartialité; et je n'y aurai pas de peine, je crois. Je suis de ma race, j'en éprouve les sentiments, les fiertés et les aspirations. Mais je ressens également une profonde sympathie pour les Irlandais. Je crois les comprendre, avec leur qualités et leurs défauts.

Aujourd'hui, je me borne au diocèse d'Ottawa où, je le répète, la nomination de Mgr Gauthier serait regrettable, parce qu'elle accentuerait profondément le malaise que je viens de signaler. Non seulement cette démarche irriterait au tout au moins chagrinerait le clergé et la population canadienne-française—c'est-à-dire l'immense majorité du diocèse; mais elle aurait une répercussion profonde dans tout le Canada catholique, et même dans plusieurs états de la république américaine où règne un malaise identique mais plus aigu. J'ose aller plus loin. L'accession de Mgr l'archevêque de Kingston au siège d'Ottawa produirait, dans tous ces milieux, une impression plus irritante que la nomination d'un évêque anglais ou irlandais de nom comme de langue. A tort ou à raison, on verrait dans ce choix un procédé détourné pour arriver au but ultime par un chemin tortueux. On croirait qu'on n'a choisi Mgr Gauthier, français de nom, anglais de langue et d'éducation, et d'un âge assez avancé, que pour rendre plus facile, dans un avenir prochain, la nomination définitive d'un évêque anglophone. Ce sentiment serait fâcheux en soi, et de plus il diminuerait l'autorité du représentant du Saint-Siège au Canada; car, encore à tort ou à raison, un grand nombre de personnes attribueraient au délégué apostolique la responsabilité de ce procédé.

Afin de bien faire comprendre à nos lecteurs l'état d'esprit de ceux qui croient que l'archevêque d'Ottawa doit être Canadien-français, je donne quelques chiffres tirés des statistiques officielles dont les autorités romaines sont maintenant saisies. Le diocèse d'Ottawa s'étend, comme l'on sait, sur les deux rives de l'Ottawa. Il renferme la ville d'Ottawa et les comtés de Carleton, partie de Lanark, Russell et Prescott, dans la province d'Ontario, la ville de Hull, les comtés de Wright et de Labelle et partie des comtés d'Argenteuil, de Terrebonne et de Montcalm, dans la province de Québec.

Table with 2 columns: 1881 and 1901. Rows show population statistics for Quebec and Ontario, categorized by language and race.

Ainsi, en 1881, les Canadiens-français formaient plus de 72 p.c. et les catholiques de langue anglaise, moins de 27 p.c. de la population catholique du diocèse. En 1901, les Canadiens-français représentaient exactement 80 p.c. et les anglophones un peu plus de 19 p.c. de la population. Dans la même période, la population canadienne-française s'est accrue de 52,062, soit 71 p.c., et la population anglophone de 3,305, soit d'un peu plus de 12 p.c. Ces chiffres établissent que le diocèse d'Ottawa est et devient de plus en plus Canadien-français. Ces statistiques réduisent également à néant la solution maintes fois proposée: diviser le diocèse par la rivière Ottawa et constituer un diocèse français à Hull, laissant Ottawa aux anglophones. Dans la seule partie d'Ontario, y compris la ville d'Ottawa, les Canadiens-français représentaient, en 1881, 65 p.c. et les anglophones 35 p.c. de la population catholique. En 1901, dans ce même territoire, les Canadiens-français représentaient 72 1/2 p.c. et les anglophones, moins de 27 p.c. de la population catholique. Ainsi, dans cette période de vingt ans, les catholiques de langue anglaise se sont accrus, dans la partie ontarienne du diocèse, de 15 p.c. tandis que les Canadiens-français ont augmenté de 65 p.c.

Lors de la crise de 1905, Son Excellence le délégué apostolique a acquiescé à la proposition que les droits des minorités se mesurent à l'aune de la consécration des majorités. Nous ne serions pas prêts à accepter aussi facilement l'application de cette théorie, ni surtout à en faire un instrument de domination. Mais nous croyons qu'en l'occurrence, Son Excellence tiendra compte des sentiments des quatre-cinquièmes de la population catholique du diocèse d'Ottawa.

HENRI BOURASSA.

UN EXTRAORDINAIRE JOURNAL

Le Canada est vraiment un journal extraordinaire. Hier matin, il citait le paragraphe suivant des résolutions de Saint-Eustache: 'Mais, enstans dans la grandeur et l'efficacité des principes de décentralisation et d'autonomie, solennellement proclamés et reconnus, depuis plus d'un demi-siècle, par les autorités de la Grande-Bretagne et celles du Canada, nous sommes opposés à toute politique nouvelle qui nous entraînerait dans des guerres lointaines, étrangères au Canada, aussi longtemps surtout que les colonies autonomes de l'Empire ne partageront pas avec la mère-patrie, et sur un pied d'égalité, l'autorité souveraine dont relève l'armée et la flotte impériales, les traités de paix et d'alliance, les relations étrangères, le gouvernement des Indes et des possessions de la Couronne.'

Puis il ajoutait: 'Nous recommandons à nos lecteurs de bien relire ce paragraphe; ils constateront que l'objection faite à la marine canadienne est simplement que les colonies autonomes de l'Empire ne partagent pas avec la mère-patrie, l'autorité souveraine. Or, dans le cas particulier qui nous occupe, le Canada partage cette autorité avec la mère-patrie, puisque la clause 18 lui permet très explicitement, — et on n'a jamais pu prouver le contraire — de décider si notre marine doit ou non prendre part à une guerre de l'Empire.'

L'on peut se demander si le monsieur qui écrivait cela est tout à fait gâteux, ou s'il a entrepris de se payer la tête de tous ses lecteurs. Car enfin, même si la clause 18 n'avait pas le sens impératif que lui reconnaissent des juristes, elle ne laisserait au gouverneur-général en conseil que le droit de décider si le Canada participera ou non aux guerres impériales. Cette participation une fois réglée, le Canada n'aurait absolument rien à faire dans la direction de la flotte, qui passerait sous la maîtrise absolue de l'Amirauté anglaise. Il n'aurait pas un mot à dire non plus dans les négociations qui prépareraient la conclusion d'un traité de paix, pas plus qu'on ne songerait à le consulter sur celles qui précéderaient la guerre.

Il est trop évident aussi que le Canada n'a rien à voir dans la direction générale de l'armée et de la flotte impériale, ou de la diplomatie britannique, non plus que dans le gouvernement des Indes et des possessions de la Couronne. Affirmer dans ces conditions que le Canada partage, avec la Mère-Patrie, l'autorité souveraine dont parlent les résolutions de Saint-Eustache, c'est prouver que l'on n'entend pas le premier mot de ce qu'on lit, ou que, prenant tous ses lecteurs pour des imbéciles, on est décidé à leur faire avaler n'importe quoi.

Mais ce n'est pas tout. Le Canada de ce matin revient à la charge et il découvre cette fois—nous vous le donnons en mille!—que les résolutions de Saint-Eustache poussent à la fédération impériale. Rien que cela. Et c'est toujours dans le même texte que le 'Canada' opère cette

mirifique découverte. Il le cite de nouveau, puis il écrit: 'Cela veut dire en bon français: 'Nous serions prêts à prendre part aux guerres étrangères de l'Empire, si les colonies autonomes partageaient avec la mère-patrie, et sur un pied d'égalité, le contrôle de l'armée et de la marine impériales et de la politique extérieure de l'Empire.' C'est bien cela, n'est-ce pas? Or, cela, c'est tout simplement l'idée de la Fédération impériale...'

Suivait un développement enflammé sur la fédération impériale, que le Canada approuverait des deux mains si cela faisait, demain, l'affaire de M. Laurier et de ses valets. Il se trouva tout de même, nous l'imaginons, parmi les lecteurs du 'Canada', quelques hommes qui savent encore assez lire pour ne pas se laisser prendre à une pareille déformation de texte et qui pourront avoir aussi la curiosité de relire les paragraphes qui entourent et complètent celui dont le 'Canada' falsifie si impudemment la portée. Ceux-là seront édifiés sur la valeur de leur journal. Que dit en effet, le paragraphe cité par le 'Canada'? 'Nous sommes opposés à toute politique nouvelle qui nous entraînerait dans des guerres lointaines, étrangères au Canada,' — et cela, en vertu 'des principes de décentralisation et d'autonomie' proclamés depuis cinquante ans par les autorités britanniques et canadiennes.

Voilà le principe général. Les protestataires ajoutent, pour souligner encore l'injustice que constituerait notre participation à des guerres sur l'origine, la préparation et la conduite desquelles nous ne serions pas consultés: 'Aussi longtemps surtout que les colonies autonomes de l'Empire ne partageront pas avec la Mère-Patrie et sur un pied d'égalité, l'autorité souveraine dont relève l'armée et la flotte impériales...'

Pour voir là-dedans une déclaration en faveur de la fédération politique de l'Empire, il faut vraiment avoir le cerveau à l'envers. D'autant que le paragraphe qui suit immédiatement cette double déclaration dit en toutes lettres: 'Nous croyons sincèrement que cette politique de concentration et d'appui à l'unité impériale, dont la nouvelle loi navale n'est qu'un premier jalon, produira au sein même de l'Empire des malentendus, des rivalités et des conflits qui mettront en danger la paix et l'union des pays nombreux et des peuples de toute race qui, aujourd'hui, sont fiers d'obéir à la Couronne anglaise.'

C'est la condamnation radicale et complète de tous les projets impérialistes. Aussi, tout confiant qu'il soit dans la crédulité de ses lecteurs, le 'Canada' n'a-t-il pas osé leur remettre sous les yeux ce texte qui accompagne et complète celui qu'il déforme si étrangement. Ce qui prouve—pour le dire en passant—qu'il possède encore un certain sentiment du danger et que son audace a des bornes.

Mais elles sont loin, bien loin! OMER HEROUX.

QUÉBEC L'A VOULU

Québec doit à ses députés ministériels l'inscription du bill de la marine dans nos statuts. M. Nantel, député de Terrebonne et M. Blondin, député de Champlain, à Ottawa, l'ont tous deux affirmé justement à Saint-Eustache, dimanche dernier.

C'est à de la trop grande complaisance des députés canadiens français, à Ottawa, c'est à leur dévouement aveugle à M. Laurier, que cette loi déplorable doit aujourd'hui son existence. Il est très peu, chez eux, qui l'aient votée de bon gré; ils se sont crus obligés de le faire parce que leur chef le leur demandait.

M. Blondin parlait dimanche de députés ministériels de Québec qui, dans l'intimité, lui disaient: 'Mon cher Blondin, je t'assure que si nous voyions un moyen de nous tirer de là, j'aimais nous ne voterions, cette loi absurde. Mais, que veux-tu? Il faut bien marcher avec le parti!'

Il n'a pas manqué, non plus, de ces politiciens, qui, tout opposés qu'ils étaient à la marine, ont néanmoins défendu publiquement l'attitude de M. Laurier en cette affaire. On ne saurait manifester plus de mépris envers ses propres sentiments. M. Blondin offrait de donner des noms, si on les lui demandait. Il ne serait certes pas pris au dépourvu: dans le monde politique, tous ou presque tous savent que tel ou tel député, notoire défenseur du bill Brodeur, disait et répétait dans l'intimité: 'Vous savez, c'est fort embêtant. Si Bélard voulait prendre la direction d'un mouvement hostile à cette mesure-là, j'en serais, et nombre d'autres aussi.' Mais M. Blondin n'a pas voulu; et

tous nos Canadiens-français, députés ministériels, se sont attelés au projet et ont aidé à M. Laurier à l'empêcher de verser dans l'ornière où il fit resté enlisé, sans cette aide opportune.

Tout de même, ces gens, si soucieux de ne pas désobéir à leur chef, sur une question aussi importante que celle-ci, quels que fussent leurs sentiments intimes, ou plutôt malgré leurs objections à ce projet de loi, ne se faisaient pas faute, un peu plus tard, de se séparer manifestement, sur une question secondaire, celle du bill Miller, grâce à leur vote compact; M. Laurier et presque tout le cabinet en avaient voté la passation; M. Laurier les avait laissés libres d'agir, ils n'ont pas été de son opinion.

MM. Blondin et Nantel ont eu raison de rappeler dimanche, la conduite de nos députés ministériels, braves gens, certes, mais à qui le courage a manqué, dans ce vote sur la question de la marine. Et M. Prévost a bien fait de dire au peuple réuni sur la place publique de Saint-Eustache: 'Ce que vous avez à faire, c'est d'envoyer à Ottawa, lors des prochaines élections, vingt ou trente députés courageux, libres de tout esprit de parti, et qui mettraient avant les intérêts d'un homme ou d'une coterie ceux du pays tout entier. Guidés par M. Monk, ils seraient les vrais dirigeants du Canada. Sans leur appui, nul parti ne pourrait gouverner la Puissance d'une manière stable. Si le peuple comprend cela, grâce à Dieu, c'en sera fait de l'esprit de parti qui nous coûtera jusqu'au dernier vestige notre autonomie, au train où se précipitent les événements.'

Juste et sensé, cette idée que MM. Nantel et Blondin ont aussi développée devra germer dans l'âme populaire, et donner avant longtemps, des fruits excellents. L'heure est favorable: il faut ne pas se laisser de l'été cette vérité chez le peuple afin que, demain, se lèvent chez lui des députés intelligents, conscients de leurs forces, capables de lui offrir pour leurs principes, et qui n'ailent pas voter pour une loi qu'en leur for intérieur ils estiment inopportune et dangereuse aux destinées de la nation canadienne.

GEORGES PELLETIER.

BILLET DU SOIR.

LA CITÉ CONQUISE

Jean monta dans le tramway. Le conducteur qui reçut son billet n'était ni Canadien-français, ni Anglo-saxon. Du premier coup d'oeil, Jean vit que c'était un Juif. Sa correspondance à la main, Jean se mit à la recherche d'un siège. Il en trouva un et s'assit. Sa voisine était juive. Et, sur le siège qui lui faisait face, Jean vit deux bouhonnemes effrayés, de couleur indescriptible; tous deux gesticulaient et baragouinaient. A leurs doigts crochus, aux gestes préhensifs de leurs mains, il vit qu'ils étaient, eux aussi, des Juifs.

Une matrone énorme et ses deux marmots au profil sémitique accentué lui marchèrent sur les pieds, en gagnant la sortie du tramway. Comme ça ne paraissait pas leur faire mal, Jean dissimula sa grimace et n'osa protester.

Autour de lui flottait un relent d'assa-fœtida. Il s'imagina que les deux barbons d'en face étaient les casselettes d'où montait cette senteur répugnante. Soudain le conducteur cria le nom d'une rue: c'était un nom à consonnance française. Jean regarda au dehors.

Sur le trottoir, des petits vieux, sales, à la barbe hirsute, au long nez recourbé, marchaient à menus pas boiteux. Des couples de jeunes gens et de jeunes filles, de type hébraïque, se pressaient aux portes d'échoppes et de magasins aux inscriptions indéchiffrables. A la devanture d'une pharmacie, Jean lut: 'Abraham Petrofsky'. Ce nom, joint à tout ce qu'il venait de voir, le fit se dire: 'Tout le monde est donc juif, dans cette ville-ci?'

Un de ses voisins parla français; quelq'un chuchota des phrases d'anglais, tout près de lui. Jean les regarda d'un air quasi-reconnaissant.

Au coin d'une rue, Jean descendit de tramway. Fatigué, il alla s'asseoir dans un parc. Des jets d'eau frissonnants fusaient dans l'air. Jean les regarda jaillir, puis s'inclina et s'inclina vers le sol comme des palmes transparentes, en murmurant. Il se prit à rêver de campagnes fraîches et vertes, de lacs bleus enchassés entre des montagnes boisées, et de la vaste mer bruisante.

A sa jambe gauche, tout-à-coup, un enfant, la face comme masquée d'une épaisse couche de sable et de terre, s'agrippa, hurlant des mots incompréhensibles. Un chien l'effraya. Lente comme une limace, une grosse femme débraillée qui portait déjà deux petits juifs en croupe, vint ramasser le babouin éploré, et, pour le consoler, peut-être, le gifla ferme.

Jean, sorti de son rêve et regardant tout autour de lui. Affaîlé sur les bancs et les pelouses, près des vasques,—pas trop près, de crainte que l'eau ne vint les nettoyer,—à l'ombre des grands arbres, partout, il ne vit que des Juifs, bruns ou roux, barbues ou glabres, lisant des journaux imprimés en caractères quasi-cabalistiques, et des Juives entourées de marmots bruyants et malpropres. Parmi cette foule, Jean semblait égaré dans une 'judengasse'.

Il décampa. Six pas plus loin, il se heurta à un ami. 'Mais il n'y a donc que des Juifs, ici?' interrogea-t-il. 'C'est vrai, dit l'autre. Maisonneuve, Lambert Clossé et Dollard ont défendu Ville-Marie contre les Iroquois. M. Laurier, lui, a ouvert le Canada aux Juifs de Russie et d'Allemagne. Israël a conquis Montréal. Dans un demi-siècle, s'ils ne veulent marier les filles du conquérant, nos fils devront s'expatrier.'

PATRICE GRANDVILLE.

Ils menacent de fermer

LES PHARMACIENS REFUSE-RAIENT DE PREPARER LES ORDONNANCES DE MEDECINS, LES SOIRS DE FERMETURE OBLIGATOIRE.

Les pharmaciens se plaignent de l'interprétation que donne la police au règlement relatif à la fermeture de bonne heure. Plusieurs d'entre eux ont dû comparaître devant le recorder, pour contrevention, et ils estiment que le temps est venu de protester énergiquement. Aussi, si la Commission municipale de législation n'intervient pas, les pharmaciens fermeront leurs établissements les mercredi et jeudi soirs et toute la journée du dimanche. M. J.-E. Tremblé, président de la section locale de l'Association pharmaceutique, disait hier soir que plusieurs des membres avaient été cités devant le tribunal pour avoir vendu des broches à dents ou des pellicules photographiques. Une délégation de pharmaciens s'est présentée la semaine dernière chez le maire, à l'Hôtel-de-Ville, comme on le sait, et a protesté contre la situation faite à ce corps. Le maire a été surpris d'apprendre comment la loi était appliquée; il s'est informé auprès de la police, où il apprit que le chef Campau avait ordonné à l'agent Beauchamp de sévir contre tous ceux qui se rendraient coupables de contreven-

P'têt bin q'oui, P'têt bin q'non

Le 'Canada' est furieux. A-t-on idée aussi de l'aller déranger quand il dévore à belles dents et à un fier appétit, les carottes qui lui arrivent de Québec et d'Ottawa? En voilà une manie de faire des assemblées politiques, de dénoncer les érachsards et leur politique navale, si chère à lord Grey.

Pourquoi publier le 'Nationaliste' rempli de citations qui démontrent à l'évidence les volte-faces, les recule-dés, les trahisons des libéraux, d'hier, arrivistes et opportunistes d'aujourd'hui? Et ses résolutions, mises au vote et adoptées par des milliers de personnes, ne sont pas de nature non plus à rendre facile la digestion laborieuse du confrère, aussi est-il furieux et rageur.

C'est un fait connu que M. Godfrey Langlois, député de Saint-Louis et ancien directeur-gérant du 'Canada', a été élu avec le précieux concours des Gouin, des Dandurand, des Cloran et compagnie. Il est donc ministériel. Depuis que le 'Pays' paraît et publie quelques notes aigres-douces, le 'Canada', qui pèse la qualité de l'allégeance politique à la quantité de courbettes et de bassesses des députés gounistes, s'écrie hier matin: 'Un confrère nationaliste nous présente M. Godfrey Langlois, comme "député ministériel". "Peut-être que si, peut-être que non..." N'est-ce pas délicieux, ce petit jeu du "P'têt bin"?'

C'est tout neuf et ça amusera sans doute considérablement les directeurs du 'Canada', sans parler de ses lecteurs. C'est comme son représentant à l'assemblée de S.-Eustache, qui, voulant pallier la portée de cette réunion et le nombre des auditeurs, dit: 'Comme la journée était supérieurement belle (sic) et que les travaux de la culture ne sont pas pressants à cette époque de l'année, de nombreux cultivateurs des environs s'étaient rendus à S.-Eustache, pour entendre la discussion et le train de Montréal avait amené quelque cents personnes de la ville.'

J'ignorais que les entivateurs travaillaient le dimanche dans la province de Québec et un peu partout, mais le 'Canada' a peut-être des raisons pour dire des bêtises? P'têt bin q'oui, p'têt bin q'non! Pour craindre le résultat d'une campagne anti-impérialiste aussi? P'têt bin q'oui! Pour cacher la portée des revendications dont sir Wilfrid Laurier doit comprendre tout le poids, venant de la part de compatriotes par lui sacrifiés? P'têt bin q'oui! Pour publier les élocutions mal digérées du Dr Choquette et les mettre tantôt en page de rédaction, tantôt en 'tribune libre'? P'têt bin q'oui!

Pour accepter la ponte d'un Ajax-Saint-Denis-Lemieux, le beau-frère du juge Camille Pouliot et le frère de Jos, d'Auguste, etc? P'têt bin q'oui! Pour ne trouver de logique, de droiture, de générosité que chez les parvenus politiques, tels les Caron? P'têt bin q'oui! Pour trouver raisonnable que le gouvernement fédéral dépense \$745,000 pour l'agriculture et environ \$10,000,000 pour des fusils, des soldats? P'têt bin q'oui!

Pour brûler de l'encens sous le nez des faux bonhommes qui laissent dilapider le domaine public et entravent la colonisation dans cette province? P'têt bin q'oui! Avec ça qu'on pourrait en énumérer encore longuement, tant les méfaits, les recule-dés, les lâchetés, les trahisons abandonnées dans le camp des 'purs' que défend le 'Canada'.

Vous croyez que ça réveillerait sir Lomer? —P'têt bin q'oui, p'têt bin q'non, vous répondra le 'Canada'. Comme lui, j'en doute!

TANOREDE MARSIL.

En amour, dit le romancier à la mode, il n'y a ni sourds ni muets; mais, d'un autre côté, les aveugles sont nombreux. Vous ne savez pas que MM. Monk, Bourassa et Prévost sont partisans de la fédération impériale? Ne riez pas. C'est la presse ministérielle qui le dit.

Le 'Canada' n'aime guère qu'on parle au peuple des bénéfices qu'il fait scandaleusement avec le 'Journal d'Agriculture'. Comme il parle d'aviation, on peut bien lui répliquer que cette affaire du 'Journal' est le plus beau vol, le record du concours entre les journaux ministériels, à Québec. Comment ce vol-là vous paie-t-il, confrère?

Ajax est à demi-mort; au moins c'est lui qui nous le dit, et nous n'avons pas le droit de ne pas le croire. Son dernier article dans la 'Vigie' est intitulé 'La haine d'un demi-mort'. Et la fatuité, la jalousie, la haine y entrent.

M. Laurier traîne toujours son ami Barthe dans l'Ouest. Parions que les gens de par là trouvent que les journalistes ministériels de Québec ont une singulière mine.

Point par lui-même. Il est lui-même l'orgueil personnel, il n'a pas d'autre amour que l'amour de soi-même, pas d'autre dieu que sa propre personne, il est BOUFFÉ DE VANITE' (Ajax-Lemieux.) Rodolphe se connaît donc bien!

Sur le pont d'Avignon...

'On ne peut jamais atteindre au haut de l'échelle sociale, si l'on croit qu'il n'y a place que pour un ou deux pour ceux qui y sont', dit le sénateur austère.

Moi, répond Rodolphe, je suis convaincu, au contraire, qu'on peut y placer tout une famille... à commencer par soi-même.

En politique, disait hier quelqu'un, on se donne beaucoup de peine à dire tout le travail que l'on a fait.

Et beaucoup plus, pensa Lomer, à parler de celui que l'on n'a pas fait.

'Promesse de renard avec le vent s'envole.' (Rignaud-Wenceslas).

'Le poignard étant une arme à deux tranchants, il faut toujours, quand on s'en sert, frapper coup double.' (Extrait des 'Réflexions morales', par sir Lomer Gouin, ouvrage qui paraîtra bientôt.)

Le maire de Lawrence, Massachusetts, a été condamné à trois ans de prison, à la suite de certains tripotages municipaux. En apprenant cette nouvelle, certains ex-échevins de nos amis, ont dû rémercier le Seigneur d'avoir vécu à Montréal plutôt qu'à Lawrence.

A l'école: Le maître: 'Voyons, Toto, saistu ce que c'est qu'une vue à vol d'oiseau?' Toto: 'Oui, m'sieur: c'est un portrait pris du haut d'un aéroplane.'

'De séduisants dehors, un habil amusant, dans le monde voilà ce qui fait l'homme aimable.' (Collin d'Harleville-Mousseau.)

Du 'Canada': 'La dernière fois, que le fugitif a été vu, il était, paraît-il, accompagné d'une femme. On n'a pu confirmer cette sinistre nouvelle.' Pas galants, nos voisins!

Joseph vendu par ses frères, c'est connu. Ses frères placés par Rodolphe, c'est reconnu.

Le 'Journal d'Agriculture'... pardon le 'Canada', présentera, à la prochaine session, un bill défendant l'usage des mots cochon, poule, vache, veau et mouton... dans les mesures parlementaires. Un grand nombre de députés ministériels, s'objecteront, avec un ensemble touchant, à ce projet de loi inique.

A Selkirk, sir Wilfrid Laurier devait prononcer un discours et, en guise de plateforme on l'avait fait monter sur une voiture de charge. Juste au moment où le premier ministre commençait sa harangue, les chevaux attelés à la dite voiture de charge s'emballèrent, et sir Wilfrid faillit être renversé. Il en a eu une peur 'bleue'.

Comment sont les chevaux attelés au char de l'Etat? Sir Wilfrid ferait peut-être bien de confier au savantissime et illustissime vétérinaire Boyer, de Vaudreuil, le soin de les examiner.

'Vous y trouverez toujours le mot blessant, une allégresse à incriminer les meilleures intentions et par-dessus tout cette ADRESSE POUSSÉE JUSTE-QU'AU GENIE, qui consiste à DEVELOPPER tout ce qui est L'ENDEVOIR ou mieux l'effort VÉNÉRIEUX.' Ça, c'est du Dr Choquette. Comme on peut le voir, il nous considère tout de même comme de grands psychologues. Si le savant disciple d'Eschyle s'était vraiment donné la peine d'étudier les faits et gestes des nationalistes à l'égard de leurs adversaires, il n'aurait pas écrit VEINIS mais ANTIDOTE.

Si cela continue, le brave Dr Choquette aura le sort de S.-Denis-Lemieux. SON premier ministre lui dira qu'il perd bon nombre d'occasions de se se tenir.

Et le docteur avalera en plume. Ce serait assez pour l'empoisonner. On nous écrit que certain aspirant de marine canadien-français et petit frère (1) du Bill de la marine, a pour sa langue maternelle tout le mépris qu'on s'attend de trouver chez un impérialiste aussi convaincu. Il n'écrit jamais de lettres qu'en langue anglaise, ne parle plus que l'anglais, et sur ses cartes de visite, son nom est suivi du titre de 'Marine cadet'.

Nous est avis que s'il n'avait jamais connu toutes les beautés, il ne renoncera pas si facilement à la langue française!

En amour, dit le romancier à la mode, il n'y a ni sourds ni muets; mais, d'un autre côté, les aveugles sont nombreux. Vous ne savez pas que MM. Monk, Bourassa et Prévost sont partisans de la fédération impériale? Ne riez pas. C'est la presse ministérielle qui le dit.

Le restaurant des Communes

LES DEPENSES S'ELEVENT POUR 1909, à \$130,345.

Londres, 19 juillet. — Le journal des dépenses pour le restaurant de la Chambre des Communes indique que en 1909, il a été consommé en nourriture, \$64,320; vins et liqueurs, \$36,055; salaires aux employés, \$29,940, soit, en tout, \$130,345, laissant un déficit de \$15,500 sur les subsides votés.

DEMAIN :

Un article de M. Henri Bourassa sur la question franco-irlandaise au point de vue catholique.

Résultats des examens de l'École Normale d'Ottawa

MADemoiselle Louise Guay, en religion sœur Paul-Emile, du couvent des sœurs Grises à Ottawa, remporte la médaille de bronze par le gouverneur général.

Nous donnons les résultats des examens qui ont eu lieu à l'École Normale d'Ottawa.

Le ministre de l'Instruction Publique a enverné incriminant les diplômés aux candidats admis.

Les certificats limités de troisième classe sont valides pour deux ans. Le ministre avertira celles qui sont munies de ce diplôme de la matière sur laquelle elles auront à passer pour obtenir un certificat de deuxième classe.

Le nom religieux est pas sur cette cour à l'examen ne figure pas sur cette liste.

Mlle Louise Guay, en religion sœur Paul-Emile du couvent des sœurs Grises rue Water, à Ottawa a obtenu la médaille offerte par le gouverneur général.

Certificats permanents de 11ème classe. — Thérèse H. Adams, Mary Chapelle, Hanna E. Caldwell, Maude Durand, Isabelle Egan, Annie Ferguson, Lena A. Grothé, Carie Hunter, Lella-B. MacDermid, Maude MacPherson, Frances A. McCann, Teresa McGillis, Mabel G. McIntosh, Margarete E. McMartin, Mary C. Martin, Annie-L. Needham, Arabelle Needham, Bridget O'Grady, A. Reid, Davina Rodger, W.C. Summers, Minnie E. Wilson.

Intermédiaires 11e Classe. — M. A. Aikin, Effie M. Atkin, Ada M. Bouché, Mary E. Boudreau, Mary E. Bishop, Agnes M. Cameron, Belda M. Casey, Lyla M. Colquhoun, Catherine Cumming, Mary-L. Dalmage, Lucy-P. Dunning, Lilla M. Fickes, Emma-L. Fraser, Faith E. Greer, Catherine M. Hillis, Effie Herlihy, Anna M. Houlihan, Ethel M. Jameson, Arthur-W. King, Mammie Leishman, Helen K. Living, Myrtle V. Holt, Jas.-A.-L. McGregor, Kate McPherson, Grace A. McDonald, Lizzie A. McBride, A.-J.-P. McEwan, May McEvoy, Violet McMurtry, Lizzie Morrison, Edna G. Orrod, Samuel-E. Percival, Myrtle L. Pierce, Mary-N. Powell, Lulu Price, Jean-H. Rowatt, Frances-M. Scott, Margaret E. Sheridan, Francis-K. Shore, Sarah-E. Singleton, Pansy-H. Smith, A. J. Spalding, Jessie-H. Stewart, Hugh-L. Tweed, Gladys Vipond, Ethel-A. Wilkins.

Limite, III Classe. — R.-J. Carter, Florence-B. Carig, Marcelle Donnelly, Mabel-B. Eamon, Edna M. Lawrence, Eva-M. Leach, Elizabeth MacMurehy, Matilda A. Moran, Hildegarde McNally, C.-M. McMahon, Annie Pickens, Ethel-M. Randell, Mabel-B. Render, Florence-L. Shannon, Mabel-H. Shaver, Mary-D. Warner.

Petites Nouvelles Canadiennes

GLOBE-TROTTER INDIEN. Victoria, C.A. 19 juillet. — Le Maharajah S. R. Bhung, Duc de Hagar Bhung, gouverneur d'un état indien est arrivé lundi par l'Empress of China. Il voyage incognito sous le nom de Mr. Bhung et compte faire le tour du monde.

LES ELEVATEURS A GRAINS. Winnipeg, 19 juillet. — Les agriculteurs et producteurs de grains demandent avec énergie que le gouvernement fédéral assume le contrôle des éleveurs à Fort William et à Port-Arthur. Ils se plaignent des compagnies qui, à l'heure actuelle, contrôlent ces éleveurs. L'une d'elles aurait dérivé des certificats d'entreposage pour un million de boisseaux de blé aux agriculteurs et, comme elle s'était engagée par contrat envers des importateurs de grains de Chicago de leur fournir une quantité considérable de blé, elle leur a expédié celui qui se trouvait dans ses entrepôts au lieu d'en acheter sur le marché.

H.S. FAILLISSEMENT DANS LEURS EXAMENS. Toronto, 19 juillet. — On affirme que plus de 20,000 élèves des écoles primaires ont été refusés aux examens d'admission aux high schools. Quelques-uns déclarent que ces insuccès sont imputables au fait que les questions posées étaient ou trop difficiles ou ambiguës. On aurait cherché à bloquer les candidats plutôt qu'à éprouver leurs capacités.

ACCUSES D'HOMICIDE. Québec, 19 juillet. — Antonio Couture et Gabriel Lemoinier, deux gardes à l'asile de Beaufort, viennent d'être arrêtés sous l'accusation d'homicide sans préméditation. C'est l'habitué de l'asile, de faire la barbe de ses aliénés et de leur couper les cheveux à leur arrivée. Un nommé Alexandre Babin, vieillard de 72 ans, s'opposa à cette opération. Couture et Lemoinier tentèrent de l'y contraindre. Au cours de la lutte qui eut lieu, Babin tomba à la renverse et fut étouffé par les deux gardes devant subir leur procès.

DANS LA MILICE. Ottawa, 19 juillet. — Une prolongation de terme jusqu'au 1er avril 1912 a été accordée au lieutenant-colonel H.-R. Duff, médecin principal du corps d'armée de l'Ontario.

SIR WILFRID A BRANDON. Brandon, 19 juillet. — Sir Wilfrid Laurier a eu ici une entrevue avec une délégation des producteurs de grains au sujet de la question des évaluations. On lui a ensuite présenté une adresse et les autorités civiques lui ont donné une réception.

LES ORIGNAUX L'ENNUIENT. Moncton, N. B., 19 juillet. — Hier matin, un fermier résidant dans le voisinage de cette ville, est venu se plaindre au chef de police ici du fait que les orignaux et les chevreuils ravagent ses récoltes. Il déclare qu'il y a dans ses champs 13 chevreuils et 6 orignaux à la fois. Ces animaux lui ont dévasté son jardin et deux arpent d'avoine. Le chef de police a refusé l'affaire au chef des garde-chasse.

A LA DERIVE. Halifax, 19 juillet. — Antoine Cabelle, un matelot portugais, à bord du "Simplic", de Gloucester a été recueilli en mer par le "Sylvia" de la compagnie "Dominion Iron & Steel". Il avait passé 6 jours en mer sans presque aucune nourriture et il était à demi-mort de faim. Il a été confié aux soins du consul américain.

ECOLE DE MOUSQUETERIE. Ottawa, 19 juillet. — On annonce au Conseil de la Milice que dorénavant les diplômés de l'École canadienne de Mousqueterie seront acceptés dans l'Empire comme équivalents à ceux obtenus à l'École de mousqueterie de Hythe ou aux écoles des Indes. Le nombre des inscriptions au concours de la Dominion Rifle Association dépasse 700 à l'heure actuelle, ce qui n'est jamais vu jusqu'ici.

DE L'HUILE ET DU GAZ. Une nouvelle de S.-Barnabé, comté de S.-Hyacinthe, nous annonce qu'un puits d'huile vient d'être découvert en même temps qu'un puits de gaz. Ce puits d'huile fournirait 100 barils par jour. Quant au gaz, on aurait également l'intention de l'exploiter.

A TORONTO. Les concours d'aviation s'est terminés samedi, par une température idéale. Le comte de Lesseps fit une première envolée d'environ 7 ou 8 minutes. Johnson et Coffin le suivirent peu après, donnant des exhibitions du parfait contrôle qu'ils possédaient sur leurs machines.

La semaine d'aviation se termina ensuite par une pluie avouée, endurant et altitude, par le Comte Jacques de Lesseps. Pendant 25 minutes l'aviateur évolua dans tous les sens, au grand émerveillement des spectateurs, se tenant, pendant presque toute la durée de son vol à une hauteur moyenne de 2000 pieds.

Le Comte restera à Toronto jusqu'au 28 juillet, alors qu'il s'embarquera pour la France. Il est, dans la Ville-Reine, l'hôte de M. William MacKenzie.

Le Comte a divisé entre ses deux mécaniciens, Steiner et Vanoni le chèque de \$500, que lui avait donné M. G. Tretthewey, le millionnaire de Cobalt.

L'ACHAT DU "SCARABEE". Toronto, 18. — La nouvelle circulait ces jours-ci que le Comte de Lesseps allait vendre son fameux Bifrot "Le Scarabée", mais elle a été démentie par l'aviateur lui-même, qui ne veut pour rien au monde se défaire de la machine qui lui servit à faire sa traversée de la Manche.

A BOURNEMOUTH. Bournemouth, Angleterre, 18. — Alan Boyle, fils du Duc d'Essex, a été sérieusement blessé, samedi. Le moteur avait fait défaut, son aéroplane s'abattit sur de sol. Boyle fut immédiatement retiré de dessous les débris de sa machine, et transporté à l'hôpital. Il en sera probablement guéri pour quelques semaines de maladie.

— Robert Loraine, un des aviateurs qui prennent part au concours de Bournemouth a fait hier un vol sensationnel, évoluant pendant ses longtempes, sous une pluie torrentielle et contre un vent qui soufflait en tempête. Il réussit tout de même à atterrir sans et sauf.

— Léon Morin, l'aviateur français, a gagné tous les premiers prix réunis. Drexel s'est placé second et Graham White, troisième.

Ottawa, 19. — Le Revenu de l'Intérieur durant le mois de juin, a été de \$1,217,836, comparé à \$1,186,948 en juin 1909. Les spiritueux ont rapporté \$550,124; malt, \$157,988; tabac, \$550,934; cigares, \$41,000.

Courrier de Québec

Les cochers et le tramway observatoire. — Les recettes du Merger. — L'affaire de la Traversée. — Rumeur confirmée. — Mort de témoins. — Le successeur de Mgr. Gauvreau. — Le jugement dans l'affaire Edge est ajourné à plus tard.

Québec, 19. — Un cocher de cette ville a tenté un procès à la Compagnie du tramway parce que celle-ci a mis en circulation depuis quelque temps un tramway observatoire destiné aux touristes qui veulent visiter Québec. Ce tramway fait une concurrence sérieuse aux cochers et le tarif pour visiter la ville est de 25 centimes. Le demandeur allégué dans sa plainte que la compagnie n'a pas le droit d'exiger 25 centimes pour transporter des voyageurs dans les limites de la ville.

Cette cause sera plaidée mercredi prochain devant le recorder Déry.

DES AFFAIRES D'OR. Le Merger de Québec fait des affaires d'or! On dit que les recettes des cinq premiers mois de la présente année pour le tramway de Québec ont augmenté de 52 pour cent et que le revenu cette année représentera au moins six pour cent sur le capital.

L'IM-OGGIO DE LA TRAVERSEE. L'Ancienne compagnie de la traversée a tenté deux actions contre la nouvelle compagnie, dans lesquelles elle allégué que celle-ci ne s'est pas conformée au règlement municipal pour la construction de ses bateaux et ne fait pas la traversée en cinq minutes.

Bernier, représentant la nouvelle Compagnie, a comparu ce matin en Cour du recorder où ont été prises les deux actions, et a présenté une motion pour faire ajouter les procédures jusqu'à ce que les cours civiles se soient prononcées sur la légalité du règlement municipal.

Le recorder a pris sa demande en considération et fera connaître sa décision lundi.

RUMEUR CONFIRMÉE. Le rumeur qui circule depuis quelque temps disant que les grands magasins du syndicat de Québec, situés à l'encroisement des rues S.-Joseph et de la Couronne à S.-Roch auraient changé de propriétaire est confirmée par le propriétaire lui-même qui a affirmé que c'est là la cause de la liquidation complète qu'il est à faire.

LES SUITES D'UN ACCIDENT. Un garçonnet de 11 ans, nommé Adolphe Poitras est mort hier au domicile de son père, M. Adolphe Poitras, 25 rue Napéon, S.-Sauveur, des suites d'un léger accident qui paraissait bien inoffensif.

Le jeune Poitras se blessa à un pied avec un clou il y a quelque temps et il se forma une plaie qui guérit; mais peu après le tétanos se fit sentir, et le pauvre petit mourut après trois jours de souffrance.

LE SUCCESSION DE MGR GAUVREAU. Il a été annoncé aujourd'hui que le successeur de Mgr Gauvreau qui vient d'abandonner la cure de S.-Roch, sera M. l'abbé Robert Laqueux, inspecteur des maisons congréganistes d'enseignement dans le diocèse.

M. Laqueux a été autrefois curé de Berthier et de la Rivière Loup et professeur au Séminaire de Québec.

UN JUGEMENT AJOURNE. Le juge Chs. Langelier, de la Cour de la ville de Québec, a rendu son jugement qu'il devait rendre au sujet d'un procès intenté par le défendeur d'aujourd'hui dans la cause de G. B. Edge accusé d'avoir incendié son hangar contenant des soies pour une valeur d'environ vingt mille dollars, à cause de la maladie de l'accusé. Celui-ci a été autorisé à subir une opération pour l'appendicite.

Le nouveau bureau (Spécial au "Devoir"). Ottawa, 19.—Tout s'améliore, même les moyens d'expédition "ad patres" des criminels, et de la justice dans la fraude. C'est ce dont vient de se rendre compte le ministre de la Justice qui a autorisé le nouveau bureau Ellis, successeur de Radcliffe à modifier le mode d'exécution en Canada. Ellis a une longue expérience dans le genre de potence perfectionnée, en fait solide, qu'il peut transporter d'un endroit à un autre. Il paraît que ça fonctionne à la satisfaction des plus exigeants.

Le nouveau bureau recevra \$1,500 par an pour son importante besogne.

Belgique et Canada. M. Davignon, ministre des affaires étrangères de Belgique, a envoyé à M. le président de la Chambre de commerce d'Anvers la lettre suivante: "Monsieur le président, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le consul général de Belgique à Ottawa vient de conclure avec le gouvernement canadien un arrangement destiné à régler nos relations commerciales entre les deux pays, en attendant la signature d'un traité de commerce définitif.

"Cet arrangement assure à la Belgique le bénéfice du tarif intermédiaire en ce qui concerne les articles, assez nombreux, qui figurent aux tableaux B et C, annexés au traité de commerce intervenu le 19 septembre, 1907 entre le Canada et la France.

"D'autre part, l'arrangement constate que les articles en question provenant des pays qui jouissent également du régime de faveur des marchandises embarquées dans les ports belges sans perdre le bénéfice de ce régime. Cette stipulation remédie à une disposition de la législation douanière canadienne, préjudiciable pour le commerce de nos produits de ports belges, d'après laquelle le bénéfice du tarif intermédiaire est subordonné à la condition d'origine ou par la voie d'un port britannique.

"La présente communication fait suite à une lettre du 10 juin courant. Agréer, etc."

Le Pape honore Mgr Richard. — Monseigneur Richard, Prélat Domestique en Acadie a reçu des mains du Saint-Père, dans une audience privée, le 26 juin dernier, une salice en or d'une grande valeur. Le Pape a voulu sans doute récompenser un apôtre zélé, et montrer sa sympathie paternelle pour ses enfants de la Vieille Acadie. Les Acadiens seront sans doute dans la jubilation en apprenant cette marque d'intérêt du Chef de l'Eglise envers un de ses enfants les plus distingués et les plus dévoués de l'Acadie.

SOYONS PRATIQUES! — Qu'offriras-tu à ta femme pour ses étrennes? — Je ne sais pas... quelque chose qui pourra m'être utile!

Advertisement for DOW beer. Text: "Toute maison bien montée, à la ville comme à la campagne, tient sous la main une provision de Bières et Porters 'DOW'. Elles sont l'Elite des brasseries canadiennes." Includes an illustration of a beer bottle and a glass.

POUR LE MONUMENT DOLLARD

L'A. C. J. C. (cassier 2183, Montréal) a reçu samedi les contributions qui suivent: Association St-Jean-Baptiste, section de la paroisse St-Denis, de Montréal; \$5.00; Elèves de l'école de la Providence, St-Hyacinthe; \$3.50; M. le curé Alph. P. Tassé, V. F., Napierville, \$2.00.

La souscription de la section de la paroisse St-Denis était accompagnée de cette lettre: Montréal, 15 juillet, 1910. M. V.-E. Beaufré, Président du Comité du Monument Dollard, Montréal.

Monsieur, Veuillez trouver sous ce pli la somme de cinq piastres pour contribution au monument Dollard. Nos meilleurs souhaits pour le succès de cette noble entreprise.

Les Membres de la section de la Paroisse St-Denis, Association St-Jean-Baptiste. J.-G. MOUSSEAU, Trésorier.

Le secrétaire-trésorier de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal promet, en ces termes, le concours de cette société: Monsieur, Je vous prie de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

ARTHUR GAGNON, Sec.-Trés., Association St-Jean-Baptiste de Montréal. Nous avons reçu, au "Devoir", un chèque de \$10.00, de la société S. J. Baptiste, de Sherbrooke.

Par l'A. C. J. C. F., les enfants de la paroisse St-Isidore de Laprairie, \$25.00; au "Devoir", M. Geo. Hamel, \$10.00.

La traversée de l'île Grosbois

IMPOSSIBLE D'EMBARQUER. Hier pour aller aux fêtes de l'UNION FRANÇAISE.

Comme service, c'était réussi, hier, à la traversée de l'île Grosbois, côté de Montréal.

Des milliers de personnes (on peut dire au moins 4,000 à 5,000.) ont dû faire demi-tour, sans avoir pu embarquer.

Les tramways devaient toutes les minutes de nouveaux promeneurs qui venaient grossir la cohue.

A quelques brasses du rivage, se balançaient pourtant un des traversiers, mais le capitaine ne voulait pas accoster pour débarquer ses passagers et prendre une charge nouvelle.

Voici tout ce qu'a pu savoir notre envoyé. La densité de la foule avait vers deux heures, provoqué une telle poussée, que les barrières de contrôle et la cloison en planche de la salle d'attente avaient été renversées. Les passagers avaient fait irruption à l'intérieur, la plupart, sans billet.

Or, comme il n'y avait pas de garde-fou à la passerelle qui relie le quai au bateau, les autorités craignant que, au moment où le vapeur accosterait, il n'y eût des gens précipités à l'eau.

Les quatre policiers de service étaient absolument débordés et incapables de faire évacuer le hangar.

C'est que vers 5 heures 1/2 que le service fut, enfin, repris, mais comme nous l'avons dit en commençant, plusieurs milliers de personnes étaient parties d'autant plus déçues que les présomptions à la vente des billets ne pouvaient être à deux heures près, quand on pourrait embarquer.

Il nous a donc été impossible de savoir ce qui s'est passé aux fêtes françaises. Notre envoyé, las d'attendre, a fait comme beaucoup d'autres et s'est rendu au Parc d'été.

Plusieurs personnes, qui devaient contribuer au programme, en ont fait autant.

La pêche au phoque

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 19.— Au ministère de la Marine, on semble un peu surpris de certaines nouvelles publiées aux Etats-Unis relatives à la pêche au phoque à Washington et dans d'autres villes américaines, on a publié des nouvelles soi-disant semi-officielles à l'effet que le secrétaire d'Etat américain et un bassacour anglais à Washington avaient convenu de confier au tribunal de la Haye, la question du différend au sujet de la pêche au phoque dans le Pacifique Nord.

A Ottawa on trouve le fait divers assez étrange, car il n'y a pas eu de nouvelles négociations d'amitiés. Il est parfaitement connu que les Etats-Unis voudraient acheter le droit exclusif de la pêche au phoque, mais c'est là une lubie qui n'est pas prise au sérieux par le Canada.

Le Canada est bien disposé à s'entendre avec les pêcheurs étrangers sur ce point, qu'il y aura une période de prohibition de pêche au phoque dont la durée pourrait être plus tard déterminée, il ne consentira pas à céder ses droits ou vendre ses privilèges en ce qui concerne la fructueuse pêche.

Heureusement pour vous, Monsieur, je n'ai pas reçu votre lettre recommandée, ou vous me traitiez d'imbécile, sans que vous sachiez vu de quel bois je me chauffe!

Dans la milice

Ottawa, 19 juillet. — Les autorités militaires annoncent ce matin les promotions et changements suivants dans la milice du Canada: Le terme d'office du lieutenant-colonel G. E. A. Jones, commandant de la 20e brigade d'infanterie de Québec, est prolongé au 1er juillet, 1911.

Le sergent P. Boulin devient lieutenant du P. E. Régiment, Québec et Lévis, en remplacement de J. Lévesque, démissionnaire.

Le lieutenant E. Theriault obtient la permission de se retirer du 17e régiment.

Le lieutenant-colonel L. N. Laurin devient commandant du 87e régiment de Québec, pendant une année supplémentaire à son terme, à partir du 1er septembre prochain.

Les inspecteurs attachés au Bureau des aliments ont confisqué, pendant la semaine dernière, dans les salles d'encan, rue de la Montagne, cinq tonnes de fruits.

Les inspecteurs attachés au Bureau des aliments ont confisqué, pendant la semaine dernière, dans les salles d'encan, rue de la Montagne, cinq tonnes de fruits.

Les quatre policiers de service étaient absolument débordés et incapables de faire évacuer le hangar.

C'est que vers 5 heures 1/2 que le service fut, enfin, repris, mais comme nous l'avons dit en commençant, plusieurs milliers de personnes étaient parties d'autant plus déçues que les présomptions à la vente des billets ne pouvaient être à deux heures près, quand on pourrait embarquer.

Il nous a donc été impossible de savoir ce qui s'est passé aux fêtes françaises. Notre envoyé, las d'attendre, a fait comme beaucoup d'autres et s'est rendu au Parc d'été.

Plusieurs personnes, qui devaient contribuer au programme, en ont fait autant.

La liste civile

ELLE S'ELÈVERA A \$3,170,000 PAR AN. Londres, 19 juillet. — La Chambre des Communes vient de recevoir les rapports du comité, au sujet de la liste civile pour le nouveau règne.

Il y a, au total, une augmentation de \$13,000 sur le montant payé à la famille du défunt roi.

Cette majoration n'est d'ailleurs que la conséquence des mesures décrétées par le Parlement à l'avènement d'Edouard VII.

Il y a une diminution du fait de la mort de certains membres de la famille royale, mais la pension de la reine Alexandra comble la différence.

Voici les sommes qui seront payées chaque année: Liste civile proprement dite: \$470,000. Pensions: \$2,700,000. — Reine Alexandra, \$700,000. — Princesse Louise, \$500,000. — Princesse Louise, \$600,000. — Duc de Connaught, \$25,000. — Duchesse d'Edimbourg, \$25,000. — Duchesse d'Alban, \$25,000. — Prince Henri de Battenberg, \$25,000. — Grande Duchesse de Mecklenbourg-Strelitz, \$25,000. — Les filles d'Edouard VII, \$18,000.

TOUS S'EXPLIQUENT! — Mon cher ami, vous avez l'air malade... une vraie mine de papier maché... Ça ne m'étonne pas; j'ai un estomac de carton.

L'AVIATION

LE BUREAU DES ALIMENTS EN SAISIT LA SEMAINE DERNIERE CINQ TONNES.

Les inspecteurs attachés au Bureau des aliments ont confisqué, pendant la semaine dernière, dans les salles d'encan, rue de la Montagne, cinq tonnes de fruits.

Les quatre policiers de service étaient absolument débordés et incapables de faire évacuer le hangar.

C'est que vers 5 heures 1/2 que le service fut, enfin, repris, mais comme nous l'avons dit en commençant, plusieurs milliers de personnes étaient parties d'autant plus déçues que les présomptions à la vente des billets ne pouvaient être à deux heures près, quand on pourrait embarquer.

Il nous a donc été impossible de savoir ce qui s'est passé aux fêtes françaises. Notre envoyé, las d'attendre, a fait comme beaucoup d'autres et s'est rendu au Parc d'été.

Plusieurs personnes, qui devaient contribuer au programme, en ont fait autant.

Confiscation de fruits

LE BUREAU DES ALIMENTS EN SAISIT LA SEMAINE DERNIERE CINQ TONNES.

Les inspecteurs attachés au Bureau des aliments ont confisqué, pendant la semaine dernière, dans les salles d'encan, rue de la Montagne, cinq tonnes de fruits.

Les quatre policiers de service étaient absolument débordés et incapables de faire évacuer le hangar.

C'est que vers 5 heures 1/2 que le service fut, enfin, repris, mais comme nous l'avons dit en commençant, plusieurs milliers de personnes étaient parties d'autant plus déçues que les présomptions à la vente des billets ne pouvaient être à deux heures près, quand on pourrait embarquer.

Il nous a donc été impossible de savoir ce qui s'est passé aux fêtes françaises. Notre envoyé, las d'attendre, a fait comme beaucoup d'autres et s'est rendu au Parc d'été.

Plusieurs personnes, qui devaient contribuer au programme, en ont fait autant.

Le nouveau bureau

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 19.—Tout s'améliore, même les moyens d'expédition "ad patres" des criminels, et de la justice dans la fraude. C'est ce dont vient de se rendre compte le ministre de la Justice qui a autorisé le nouveau bureau Ellis, successeur de Radcliffe à modifier le mode d'exécution en Canada. Ellis a une longue expérience dans le genre de potence perfectionnée, en fait solide, qu'il peut transporter d'un endroit à un autre. Il paraît que ça fonctionne à la satisfaction des plus exigeants.

Le nouveau bureau recevra \$1,500 par an pour son importante besogne.

Belgique et Canada

M. Davignon, ministre des affaires étrangères de Belgique, a envoyé à M. le président de la Chambre de commerce d'Anvers la lettre suivante: "Monsieur le président, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le consul général de Belgique à Ottawa vient de conclure avec le gouvernement canadien un arrangement destiné à régler nos relations commerciales entre les deux pays, en attendant la signature d'un traité de commerce définitif.

"Cet arrangement assure à la Belgique le bénéfice du tarif intermédiaire en ce qui concerne les articles, assez nombreux, qui figurent aux tableaux B et C, annexés au traité de commerce intervenu le 19 septembre, 1907 entre le Canada et la France.

"D'autre part, l'arrangement constate que les articles en question provenant des pays qui jouissent également du régime de faveur des marchandises embarquées dans les ports belges sans perdre le bénéfice de ce régime. Cette stipulation remédie à une disposition de la législation douanière canadienne, préjudiciable pour le commerce de nos produits de ports belges, d'après laquelle le bénéfice du tarif intermédiaire est subordonné à la condition d'origine ou par la voie d'un port britannique.

"La présente communication fait suite à une lettre du 10 juin courant. Agréer, etc."

Le Pape honore Mgr Richard

— Monseigneur Richard, Prélat Domestique en Acadie a reçu des mains du Saint-Père, dans une audience privée, le 26 juin dernier, une salice en or d'une grande valeur. Le Pape a voulu sans doute récompenser un apôtre zélé, et montrer sa sympathie paternelle pour ses enfants de la Vieille Acadie. Les Acadiens seront sans doute dans la jubilation en apprenant cette marque d'intérêt du Chef de l'Eglise envers un de ses enfants les plus distingués et les plus dévoués de l'Acadie.

SOYONS PRATIQUES! — Qu'offriras-tu à ta femme pour ses étrennes? — Je ne sais pas... quelque chose qui pourra m'être utile!

PETITES ANNONCES

INSTITUTEUR DEMANDÉ. A North Battleford, Sask., école catholique romaine séparée, pour filles; devra posséder un diplôme de premier ou de seconde classe, accepté dans la Saskatchewan. Elle doit être en état d'enseigner le français aussi bien que l'anglais. Salaire: \$700.00 par année. Dire expérience et donner références. S'adresser à W.-H. Convey, Sec.-Trés., North Battleford, Sask.

AGENTS DEMANDÉS. On demande de bons agents sollicités, salaires ou commission. S'adresser à "Les Prévoyants du Canada", Chambre 22 E. "La Patrie", entre 9 h et midi. 159-20.

A LOUER. A louer, pour le 1er août, grand logement, rue Ste-Catherine Est, près Victoria. Occupé depuis 10 ans par un médecin. P. LAFRANCE & CIE, Ltée, 182 St-Denis. 161-4.

PROPRIÉTÉ A VENDRE. Quartier Bordeaux. Maison à deux étages, bois et brique, contenant magasin et logement, terrain, 60 x 75, rapportant \$300. Prix de vente \$3,000. Bonnes conditions. Avec plusieurs lots vacants. S'adresser: C.-J. Roberge, Bordeaux. 158-5.

TERRAIN A VENDRE. A vendre un terrain situé à Rosemount. S'adresser 339 Brebeuf.

DIVERS. AU FRANÇAIS.—E. Roy, armurier, mécanicien en cycles, bijoutier, fait sur commande bagues, épingles, chaînes en or et argent fondus, souvenirs du Canada, vend et achète. Réparations, 194 St-Maurice.

LUNETTES. Toutes les personnes qui souffrent de maux de tête éprouvent du soulagement après avoir fait faire l'examen de leur vue et s'être procurées de lunettes. Toutes les prescriptions d'opticiens sont remplies. S'adresser 29 Avenue du Parc; nous acceptons des versements partiels. Commandes par téléphone: Est 3272.

PANAMA. PANAMAS nettoyés et bloqués sur dernières formes. Nous garantissons satisfaction. Notre procédé ne brise pas le pas. J. C. Saulnier et Cie, 50 Dupré, coin Notre-Dame. Tél. M. 5488. 117-7.

POELES A GAZ. Poèles à gaz, Moffat depuis \$16.00 à \$50.00, posés le jour même de votre achat. Épargnez votre argent en venant chez M. H. Boucher, 1400 Boul. St-Laurent. Tél. S.-Louis 1814.

Cartes Professionnelles. ALLARD & ALLARD, avocats. — Victor Allard, Gaston Allard. Chambre 30, 20 rue S.-Jacques, Montréal. Tél. Main: 7019. Bureau du soir: 764 Ontario Est.

BASTIEN BERGERON, COUSINEAU & JASMIN, Avocats. 76 rue S.-Jacques. Téléphone: M. 2243. F. de S. Bastien, C.R., J. G. H. Bergeron, B.C.L., Phil. Cousineau, L.L.D., C.R. A. Jasmin, L.L.L.

MARSAN G.-A., Avocat, Chambres 48-49, 29 Rue des Saussaies, Montréal. Tél. Bell, Main 1097.

L. C. MEUNIER, avocat, 80 St-Gabriel, en face du champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821. 116-7.

NOTAIRES. R.-H. BEAULIEU, L.L.L., notaire, 97 r. S.-Jacques, Tél. Main, 6543. Résidence, coin Galt et Eadie, Vitz S.-Paul. Argent à prêter sur hypothèques.

DENTISTES. DR J.-G. A. GENDREAU, chirurgien dentiste, 117 Rue S.-Denis, C.R. Dorchester Est. Tél. Bell, Est, 2916 Montréal.

La Vie Sportive

Ils débutent bien contre Newark

LES ROYAUX ONT GAGNE HIER APRES-MIDI PAR UN SCORE DE 4 A 2.

Après avoir perdu consécutivement quatre parties, contre les Bronchos, nos professionnels ont remporté la victoire, hier après-midi, dans la première partie de la série entreprise avec Newark. Le résultat final fut de 4 à 2, en faveur de nos joueurs.

Du commencement à la fin, la partie fut intéressante, brillante même, par moments. Elle fut exempte de cette collection d'erreurs qui ont mis une empreinte si disgracieuse sur les récentes parties.

Curtis, ayant fait un mauvais lancé, compta la seule erreur de l'après-midi. Ceux qui se distinguèrent le plus sur notre équipe furent Jones et Yeager, le premier au champ, le second au bâton. Notre ami Joe, gérant par intérim, frappa un "home run" et un coup de deux buts.

Quant au score, il fut à deux reprises, et à des moments critiques de très beaux arrêts de coups qui semblaient sûrs. Burchell, dans la boîte, se tint à la hauteur de la position; aux moments psychologiques, il empêcha les Indiens de mettre en pratique leur malhonnête idée de gagner la partie.

Voici dans quelles reprises et comment les points furent enrégistrés, de part et d'autre. Dès le début de la partie, Newark compta un point. Burchell envoya la balle sur le premier homme qui se présente, de la part des Indiens. Zimmerman a cet honneur: et il prend son premier but et avance ensuite au second par le sacrifice de Ganley. Un coup de deux buts, alors que deux buts; frappa alors un coup de deux buts dans la ligne du trois, faisant ainsi entrer Zimmerman. C'est le seul point compté pendant cette période. Dans la dernière moitié de la même reprise, les Royals comptent 3 fois. Jube, sur une quasi erreur de Mueller, arrive sain et sauf au poste No 1. Yeager frappe ensuite un superbe coup de deux buts et notre ami Jube se rend à la troisième étape. Encouragé par le bon exemple, Jimmy Jones frappe, lui aussi un coup de deux buts qui, pour résultat le plus appréciable, l'arrête de Jube et de Yeager au poste central. Demmitt est ensuite retiré et Nattress se paye le luxe d'un coup simple qui permet à Jones de compter 3 points dans cette reprise.

Newark enrégistra son autre point dans la quatrième. Loudon, de par la libéralité de Burchell, se rend au premier but, d'où il file ensuite vers le deuxième sur un beau coup de Schaffly. Alger apparaît alors. Il exécute un bunt et Curtis en voulant le retirer au premier lance à quelque cinq pieds de Cockill. Loudon en profitant pour entrer. Dans la cinquième, alors qu'il avait deux hommes de retirés, Yeager vint au bâton et frappa un coup superbe à l'extrémité du champ, vis-à-vis le centre. Il fit alors le tour des buts et arriva au home environ un quart d'heure avant le retour de la balle.

Score détaillé:

NEWARK	
Zimmerman, 3 b.	4 1 0 2 3 0
Ganley, r. f.	3 0 0 2 0 0
Kelly, l. f.	5 0 4 1 0 0
Gettman, c. f.	4 0 2 0 0 0
Loudon, s. s.	4 0 2 0 0 0
Schaffly, 2b.	4 0 2 0 0 0
Ager, lb.	4 0 1 6 0 0
Hearne, c.	4 0 1 8 0 0
Mueller, p.	3 0 0 2 0 0
Egan, p.	0 0 0 1 0 0
Myers	1 0 0 0 0 0
Total	34 2 8 24 7 0
MONTREAL	
Jube, r. f.	4 1 2 1 0 0
Yeager, 3b.	4 2 2 2 3 0
Jones, c. f.	4 1 1 4 0 0
Demmitt, l. f.	4 0 3 0 0 0
Nattress, 2b.	3 0 1 2 1 0
Cockill, lb.	4 0 0 10 0 0
Holly, s. s.	3 0 0 0 3 0
Curtis, c.	2 0 0 8 0 1
Burchell, p.	3 0 0 0 2 0
Total	31 4 9 28 11 1
Newark	10010000 - 2
Montreal	30001000x - 4

SOMMAIRE. — Home run: Yeager, C. de 2 buts: Yeager, Kelly, Jones, Hearne et Demmitt. Laissez sur les buts: Montreal, 9; Newark, 3. Bats volés: Demmitt, Nattress, C. de sacrifice: Nattress, Ganley. Bats sur balles: de Burchell, 3. Retirés au bâton: par Burchell, 6; par Mueller, 4; par Egan, 2. Frappés par la balle: Zimmerman et Curtis. Temps: 1 h. 20. Arbitres: Kelly et Halligan. Assistance: 900.

AUTRES PARTIES

LIGUE DE L'EST

A Toronto:

Jersey City	000003121-7 13 2
Toronto	01100020-4 4 1
Batteries:	Kissinger, Butler et McGinley; Ludwig et McAllister. Umpires: Hurst et Boyle.

A Rochester:

Baltimore	0001000011-3 10 3
-----------	-------------------

POSITION DES CLUBS

G.	P.	P.C.
Newark	53	32 624
Rochester	44	33 571
Toronto	43	37 538
Baltimore	43	39 524
Providence	37	39 487
Buffalo	34	43 442
Jersey City	35	45 438
Montréal	28	47 373

LIGUE AMERICAINE

Washington-Cleveland. Partie remise. Pluie.

A New York:

S. Louis, 000220000-4 8 2

New York, 000001110-3 10 1

Lake et Stephens; Vaughn, Warhop Sweeney et Mitchell. Arbitres, Dincen et Evans.

A Boston:

Détroit, 000001003-4 9 3

Boston, 210006000-9 12 1

Mullin, Works et Stange; Collins et Caherigan. Arbitres, Connolly.

A Philadelphie:

Chicago, 100000010-2 5 2

Philadelphie, 20011010x-5 8 1

White et Payne; Coombs et Lapp; Arbitres, O'Loughlin et Egan.

POSITION DES CLUBS

G.	P.	P.C.
Philadelphie	53	24 688
Boston	47	32 595
New York	46	32 590
Détroit	44	37 543
Cleveland	33	39 455
Chicago	31	46 403
Washington	30	47 390
S. Louis	24	51 320

LIGUE NATIONALE

A Chicago:

Chicago, 00000102x-3 5 0

Brooklyn, 100000000-1 4 3

Batteries: Overall et Kling; Scanlon et Ewin. Arbitres, Johnstone et Eason.

A Pittsburg:

1ère Partie

Pittsburg, 100100000-2 9 0

Boston, 110920000-4 10 3

Batteries: Camnitz, Leifield et Gibson; Manion et Graham. Arbitres, Klem et Kane.

2ème Partie

Pittsburg, 00011010x-4 11 0

Boston, 000000000-0 8 0

Batteries: White et Gibson; Brown Ferguson et Graham. Arbitres, Klem et Kane.

A Cincinnati:

1ère Partie

New York, 010000002-3 10 6

Cincinnati, 16120020x-13 15 3

Batteries: Deucke, Raymond, McQuard, Myers et Schlei; Gaspard, McLean et Clarke. Arbitres, Rigler et Emslie.

2ème Partie

New York, 300000000-3 4 2

Cincinnati, 000000001-1 5 0

Batteries: Wiltse et Myers; Rowan Benton et McLean. Arbitres, Rigler et Emslie.

A S. Louis:

S. Louis, 02000000001-3 8 0

Philadelphie, 0000001000-2 16 2

Batteries: Corridon et Phelps; Ewing et Dooin. Arbitres, O'Day et Brennan.

POSITION DES CLUBS

G.	P.	P.C.
Chicago	49	28 636
New York	44	32 579
Pittsburg	40	33 548
Cincinnati	41	38 519
Philadelphie	36	39 480
St. Louis	35	44 442
Brooklyn	32	45 423
Boston	31	50 383

Sur le Circuit d'Empire City

RESTIGOUCHE GAGNE LE HANDICAP ISLIP, HIER APRES-MIDI.

Empire City, 19. — Le Handicap Islip a été gagné par Restigouche, hier après-midi, piloté par le jockey Shilling.

Résultats détaillés de la journée:

1ère Course, chevaux de 2 ans, \$400, 5 1/2 furlongs, 1. Bardsdale, 116, Garner, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5; 2. Old Boy, 116, Coney, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5; 3. Al Thorpe, 10, Kennedy, 7 à 2, 8 à 5, 4 à 5. Temps 1:08 2/5. Foot Fall, Agility, Nose Gay, Stewart, Lad, Lack Rose, Jack Bourdette, Goldleaf, Ben Lasea, Tay Pay, et Excellence ont aussi couru.

2ème Course, Chevaux de 3 ans à réclamer, 90, 6 furlongs, 1. Sir Alveston, 120, Archibald, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5; 2. Jeanne d'Arc, 118, Shilling, 2 à 1, 9 à 1, 2 à 5; 3. Black Chief, 109, Batwell, 9 à 2, 2 à 1, égaux. Temps, 1:13.

Dracoola, Shawnee, Dominus Arvi, Indas Sister, Gypsy King, Walter, May Amelia, Grossover, Belle Kingston et Gey, ont aussi couru.

3ème Course, à réclamer. Chevaux de 3 ans et plus, \$400 ajoutés, 1 mille, 1. Star Actor, 105, Shilling, 9 à 10, 2 à 5; à 10; 3. M. Cambon, 105, Seville, 104, 9a8; 2. Ashwell, 108, McGee, 2 à 1, 8 à 5, 7

LA PARTIE DE SAMEDI PROCHAIN, A MAISONNEUVE

Toronto viendra samedi, à Maison neuve, s'aligner contre l'équipe canadienne-française et tentera d'y reprendre une revanche éclatante de la dernière fois qu'il a eu à essuyer aux mains de nos "boys", le premier juillet dernier.

Il reste au National de mettre un hoia aux appétits de l'équipe torontoisienne. Pour cela, il ne faut pas que nos joueurs soient trop confiants. Excès de confiance, dit le proverbe, joue toujours des mauvais tours.

Il faut qu'ils s'appliquent surtout à arrêter, pendant le premier quart, l'élan souvent fois dangereux des hommes de Murphy.

Cette tactique a infiniment bien réussi à nos hommes, à Senora Beach, il y a quelque temps. Il en sera de même à Montréal s'ils veulent bien s'en servir—ce dont nous ne nous doutons pas.

Si le National gagne samedi, il n'aura plus à craindre Toronto et aura fait un pas de plus vers le championnat.

NATIONAL-TORONTO

LA PARTIE DE SAMEDI PROCHAIN, A MAISONNEUVE

Toronto viendra samedi, à Maison neuve, s'aligner contre l'équipe canadienne-française et tentera d'y reprendre une revanche éclatante de la dernière fois qu'il a eu à essuyer aux mains de nos "boys", le premier juillet dernier.

Il reste au National de mettre un hoia aux appétits de l'équipe torontoisienne. Pour cela, il ne faut pas que nos joueurs soient trop confiants. Excès de confiance, dit le proverbe, joue toujours des mauvais tours.

Les Canadiens à Bisley

Voici la liste des montants gagnés par les tireurs canadiens à Bisley, aux derniers concours de tir:

Sold. Bibby, 776, Dundas 26 £8 £14

Capt. Crowe, 306, Guelph 16 43 59

Sold. Clifford, 106, Toronto, 15 8 23

Lieut. W. Drysdale, 116, Montréal, 13 13

Sergt. Eastwood, 906, Winnipeg, 4 23 27

Capt. Forest, 66, Vancouver, 1 23 27

Lieut. sergt. Freeborn, Hamilton, 16 28 44

Sold. Latimer, 106, Toronto, 4 3 7

Sergt. McInnes, 196, Edmonton, 4 8 12

Capt. McHarg, 66, Vancouver, 21 29 59

Sold. McKie, 206, Guelph 2 19 21

Sergt. Morris, 466, Bowmanville, 23 62 85

Mitchell, 136, Hamilton, 7 22 29

Sergt. Russell, G. G. P. G. Ottawa, 12 33 45

Lieut. Rowe, 466, Bowmanville, 4 8 12

Sold. Steele, 306, Guelph, 23 37 120

Sergt. Steel, 786, Truro Canonier Sharpe, 29, Montréal, 5 8 13

Cap Whitehorn, 106, Toronto, 7 13 20

Staff-sergt. Bayles, 106 Toronto, 60 60

Major King, 466, Bowmanville, 8 8 8

Lieut. Mortimer, C. A. S. C. Ottawa, C. A. 70 70

Sergt. Richardson, 56 C. A. Victoria, 77 77

Major Stuart, 66, Vancouver, 11 11



Voici la liste des inscrits dans les courses de mardi après-midi:

1ère Course, 6 furlongs: Cherish, 113, Whin, Star, Summer Time, 104, Frog, Minnie, Vendie, Lescar, 101, Gold of Ophir, 93, Indian Girl, 98, Indora, 98. Temps, 1:13 3/5. Aldivia et Golden Sand ont aussi couru.

2ème Course, 1 mille 20 verges: A. Marigot, 97, Faulthies, Comedienne, Weena, Adrinche, Catherine Simpson, 109, Schoolmarm, 97.

3ème Course, handicap, 6 furlongs: Firestone, 122, Prince Gal, 119, Demund 118, Guy Fisher, 116, M. Lisande, 115, Shepullepe, 112, Rose Queen, 108, Starbottle, Huck, 107, Bishop, 106, Rocky O'Brien, 100.

4ème Course, Venus stakes, \$2,000, 5 1/2 furlongs: Horizon, 119, Quincey Belle, 104, Five Aces, 107.

5ème Course, 1 mille, 20 verges: Greenbridg, Chepontac, Wilton Lachkay, 110, Baabury, Questionmark, Miami, Rockstone, 107, Falcaida, The Peer, Star 'owan, 102, Beau Brummel, 107, Hazel Thorpe, 105.

6ème Course, 1 1/16 mille: Dandy Dixon, Sir Cleges, 115, Bang, 101, Star Actor, Colinet, 100, Calley Silver, 95, Harvey F., 97, Queen Marguerite, 110, Orcagna, 106.

Economie de temps: Economie de main-d'oeuvre.

Donc: GRANDE ECONOMIE D'ARGENT

voilà ce que vous obtenez en employant les

CREUSEURS HARRIS

pour tous travaux d'excavation.

Et ce que nous affirmons ici peut vous être facilement démontré. Il vous suffit d'aller constater la rapidité et l'efficacité du travail de ce creuseur aux caves des grands magasins "Rea."

J. W. HARRIS, M'f'g Co., Ltd

120 RUE SANGUINET - TEL. EST 2028.

ON DEMANDE

500 Hommes pour travailler sur les Trains et dans les Cours

Les Salaires sont les suivants:

Conducteurs,	- - -	de \$100.00 à \$140.00 par mois
Préposés aux bagages,	- " -	60.00 à 85.00 "
Serre-freins,	- - -	55.00 à 80.00 "
Contremaîtres de cours,	- " -	3.10 à 3.60 par jour
Aides,	- - -	2.70 à 3.20 "

S'adresser à H. E. Whittenberger, Surintendant, Chemin de Fer du Grand-Tronc, Montréal.

PARC DELORIMIER

COURSES AU TROT DU 21 AU 26 JUILLET 1910

\$3,000.00 en bourses

Première course à 2.30 hrs p.m. précises

Tous les chars de la rue Amherst allant vers l'Est mènent directement au terrain

MONTREAL DRIVING CLUB CO. LIMITED

ADMISSION: - - - 50cts.

R & O NAV. CO.

Excursions sur l'eau par des Vapeurs Modernes et Élégants

LIGNE MONTREAL-TORONTO. (par les Mills-Lies, et Rochester, N.Y.) A partir du 1er juin les bateaux partent à 12.30 p.m. tous les jours dimanches exceptés.

LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON (par les Mills-Lies et la Belle de Quinté). Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7 p.m. Passages réduits sur ce bateau.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC. — Les vapeurs partent tous les jours à 7 p.m. LIGNE QUEBEC-SAGUENAY. — Les vapeurs quittent Québec à 8 a.m. les mardis, mercredis, vendredis et samedis et tous les jours à partir du 8 juillet.

Bureau des billets en ville, 129-128 rue S.-Jacques, en face de l'Hotel des Postes.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

L'Aviateur du "Pacifique"

PAR LE

CAPITAINE DANRIT

(COMMANDANT DRIANT)

16 (Suite)

Il suffisait de voir le regard d'infinie tendresse dont il l'enveloppait pour comprendre que cette délicieuse enfant était l'unique foyer de tendresse auquel se rattachait son vieux coeur de général.

Quel regard douloureux il lui avait jeté tout à l'heure, et quel sanglot comprimé dans cette dernière phrase à l'adresse de ses compagnons d'armes!

"Il ferait tout son devoir," le malheureux père, mais à quel prix! Maurice Rimbaud avait frissonné en le voyant disparaître comme accablé sous le poids d'une fatalité trop lourde, et en s'interrogeant lui-même, il était obligé de convenir que, s'il ressentait aussi vivement cette douleur du père de

Kate, c'est qu'elle se répercutait en lui avec une acuité singulière.

Tout concourait à parer à ses yeux cette jeune fille d'une poéti- que aurore: la solitude, le danger, son origine, ce cadre fleuri qu'elle s'était créé, et ce je ne sais quoi qu'elle avait gardé de la grâce et du charme des Françaises du vieux temps.

Et maintenant, c'était comme une évocation d'holocauste qui la grandissait et l'idolâtrait encore.

Le jeune homme avait beau se répéter que l'acte annoncé par le major Henzey était de ceux qu'on n'accomplit pas, lorsqu'ils doivent coûter tant de vies humaines.

Ce qu'il savait déjà de l'énergique soldat, de ses ancêtres et de son passé démentait son optimisme.

Le commandant de Midway n'appartenait pas à la génération pra-

tique et égoïste de son siècle. C'était un preux, qui ne reculerait pas devant l'héroïque folie dont l'histoire de la vieille France offrait plus d'un exemple.

Tout au plus cherchait-il à soustraire sa fille à l'affreuse mort qui transformerait Midway en un cratère bouleversé. Il y avait dans l'île un canot à pétrole: le père voudrait sans doute obliger sa fille à s'y embarquer, à gagner le large, à éviter les effets de l'effrayante explosion...

Mais le voudrait-elle?

Et déjà le jeune homme répondait négativement à cette angoissante question.

Dans le regard de Kate, à la fois plein de douceur et de lumière, il avait lu l'énergie des grandes résolutions: elle ne voudrait pas survivre à une catastrophe dont son père serait la première victime, elle ne voudrait pas sur-tout tomber vivante aux mains des Japonais.

Elle se retrouvait Française à l'heure tragique, mais non pour redire les vers de la Jeune Captive:

O mort, tu peux attendre, éloigne-toi!
Va consoler les coeurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore.
Pour moi Palais encore à des asiles verts

Le monde des plaisirs, la Muse des concerts,
Je ne veux pas mourir encore.

Ces vers n'étaient pas de son temps; elle voudrait partager le sort de son père et de ses fleurs.

— Eh bien! fit mentalement Maurice Rimbaud en arrivant à cette conclusion, nous sauterons tous ensemble!... Je tâcherai d'être à ses côtés au moment suprême... Si seulement je pouvais aller tenir sa main dans la mienne!...

Et cette pensée, le fit tressaillir. L'amour envahissait son âme avec la rapidité qu'avait mise la mer, l'autre nuit, à s'engouffrer dans la cale du Mackenzie, et l'horreur du drame entrevu disparaissait à ses yeux.

Il éprouva une sorte de douceur à se dire: "J'ai d'ici là quinze jours à passer près d'elle. Si elle pouvait m'aimer, ces quinze jours vaudraient toute une vie!"

Deux salves des gros canons de tourelle partirent au sonnet du fort sans interrompre la rêverie du jeune homme. Il fallut l'entrée du lieutenant Spark pour le rappeler à la réalité.

— La situation ne peut être aussi désespérée que le croit le Commandant, fit l'officier américain. N'avons-nous pas ici toutes les ressources possibles en combustible et en matériel; ne pouvons-nous construire une machine distillatoire, et rendre l'eau de mer buvable?

S'apercevant que le jeune Français l'écoutait distraitement, il s'adressa alors à un ouvrier qui surveillait la machine d'une turbine à fraiser.

— Voyons, fit-il, ne pourriez-vous, Kerkod, nous construire un appareil à distiller?...

L'homme interpellé avait une Ne pourrait-il bientôt les reprendre et quitter cet uniforme qui le faisait rentrer dans le moule commun à tous les défenseurs de Midway, qui le faisait ressembler à Spark?

Dans la poche de côté, il sentit son portefeuille, non un lourd portefeuille bourré, non de bank-notes — le jeune homme n'en avait jamais possédé beaucoup à la fois — mais de croquis, de travaux, de calculs aérostatiqes.

Il songea que beaucoup de ces documents, qui avaient une valeur toute particulière pour lui, avaient été détériorés par l'eau de mer et qu'elle acheverait de ronger l'écriture, s'il n'en bâtaît le séchage.

Il les déplaça avec précaution, les étala sur une table et, soudain, ne put contenir une exclamation.

Sur l'un d'eux, un dessin très détaillé, fait à l'encre de Chine et, comme tel, peu détérioré, sauf aux

PARC DOMINION

CETTE SEMAINE

Les Troadours Italiens et autres numéros de choix au THEATRE VAUDEVILLE

Attractions Gratuites

"Les Quatre Jordans" ADMISSION: 10c.

Drouin, Drouin & Drouin

F.X. Drouin F. O. Drouin Paul Drouin

AVOCATS

Bureaux 116, Cote de la Montagne, T. 3348 d'affaires: 181, Rue St-Joseph, T. 2518

QUEBEC.

C. D. SHELDON,

COURTIER EN PLACEMENTS

s'est fait une spécialité de la négociation de placements dans les principaux chemins de fer ou les industries les plus importantes.

Venez ou écrivez pour avoir de plus amples renseignements au sujet du mode de placement.

CHAMBRE 101-180 RUE S.-JACQUES, Montréal.

Dr. ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien Dentiste.

T. D. Est 3549. 168 rue Saint-Denis.

(A suivre)

